

Avis de constitution

SOCIETE « GLORY LORD MULTISERVICES »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON ADJAME, Lot 9,  
Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 29/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GLORY LORD MULTISERVICES »

Objet : La société a pour objet en tous pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- Le Marketing et la communication ;
- Les prestations de services ;
- Le commerce général de marchandises ;
- Le transport et la livraison de marchandises ;
- L'import-export
- et pour la réalisation de toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe ou susceptible d'en faciliter l'accomplissement ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON ADJAME, Lot 9, Ilot 2

Dirigeant(s) Mlle HANNY FRANCE THERESE DE SIGUI  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13636 du 19/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89553/GTCA/RC/2023 du 19/12/2023

